

Master mention Droit

❖ Présentation de la formation

Le Master mention Droit vise à donner une formation juridique approfondie adaptée au contexte calédonien. Parce qu'il est ancré dans le droit et la vie économique de la Nouvelle-Calédonie, les enseignements dispensés transcendent la distinction traditionnelle entre droit public et droit privé, même si les étudiants se tournent vers l'une ou l'autre de ces spécialités en optant pour l'un des deux parcours suivants : droit public ou droit privé.

Le Master mention Droit répond aux besoins tant des étudiants voulant s'insérer professionnellement immédiatement après l'obtention de leur diplôme par l'organisation d'un stage d'une durée de 4 mois minimum, que de ceux souhaitant s'orienter vers un parcours professionnel davantage axé sur la recherche juridique. Ainsi, en deuxième année de Master, les étudiants sont invités à choisir entre la voie professionnelle ou la voie recherche. Selon le cas, au cours du semestre 4, ils auront soit à suivre un stage et rédiger un rapport, soit à rédiger un mémoire de recherche.

La formation est accessible à des publics de formation continue et initiale.

Niveau d'entrée : Bac+3 ; Niveau de sortie : Bac +5

Enseignements dispensés en français, sauf exception pour certains EC.

Date de rentrée prévisionnelle Master 1 : 03/09/2021

Responsable pédagogique :

Carole DUPOUEY-DEHAN, MCF en droit privé

carole.dupouey@unc.nc

❖ Public concerné

La formation de Master mention Droit, formation sélective, s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence mention Droit, qui souhaitent poursuivre l'apprentissage de leurs connaissances juridiques générales et maîtriser le contexte juridique et institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

Après dépôt d'un dossier de candidature, celle-ci est étudiée par une commission pédagogique composées d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Les candidats sont admis sur décision du Président de l'UNC après proposition de la commission pédagogique du Master.

Les étudiants ayant validé la première année du Master mention Droit à l'UNC sont admis en deuxième année de plein droit.

Les étudiants ayant validé la première année de tout autre Master sont admis en deuxième année du Master mention Droit sur décision du Président de l'UNC après proposition de la commission pédagogique. Ils devront à cette fin déposer un dossier de candidature.

❖ Organisation de la formation

Le Master mention Droit est organisé en 4 semestres.

En formation initiale comme en formation continue, il est organisé en deux parcours : parcours « droit public » et parcours « droit privé ». Chaque parcours est composé d'UE dont la liste et la composition sont obligatoires. Certaines UE sont communes aux deux parcours, d'autres sont propres à chacun d'entre eux. Les étudiants choisissent l'un de ces parcours.

Les semestres 1 à 3 sont consacrés à l'enseignement tandis que le semestre 4 est dédié à la rédaction d'un mémoire de recherche ou à la réalisation d'un stage en milieu professionnel d'une durée de 4 mois minimum. Autrement dit, l'étudiant doit faire le choix de la voie recherche ou de la voie professionnelle.

En application de l'article D. 611-2 du Code de l'Education, des crédits ECTS (European Credits Transfert System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. Le master sanctionne, au cours des deux années, un niveau validé par l'obtention de 120 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre (ajoutés aux 180 ECTS de la licence, l'étudiant diplômé d'un master totalise ainsi 300 crédits).

❖ Insertion professionnelle

Compétences visées

Le titulaire du Master mention Droit aura une maîtrise approfondie du droit tant privé que public, avec une spécialisation plus poussée dans l'une ou l'autre de ces branches. Il pourra exercer une activité de services en mobilisant les nombreuses compétences acquises : compétences techniques approfondies dans le domaine juridique, judiciaire, administratif... et aura la possibilité de se présenter à la quasi-totalité des concours de la fonction publique (concours administratifs et/ou judiciaires notamment).

Métiers visés

Juriste, avocat, magistrat, notaire, huissier, greffier, juriste d'entreprise, enseignant-chercheur, administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, directeur juridique, direction et services des ressources humaines, conseiller en patrimoine, directeur général...

❖ Programme d'enseignement prévisionnel (sous réserve de modifications)

Semestre 1 (première année de Master)

Enseignements communs aux parcours droit privé et droit public

	CM	TD
Droit des collectivités de la Nouvelle-Calédonie	24	12
Structures juridiques des entreprises en Nouvelle-Calédonie	30	
Droit public économique de la Nouvelle-Calédonie	24	12
Prévention et règlement des différends	16	
Anglais juridique		20
Clinique juridique et de la médiation		10

Enseignements du parcours droit privé

Droit patrimonial de la famille en Nouvelle-Calédonie (régimes matrimoniaux)	36	12
Droit des contrats spéciaux en Nouvelle-Calédonie	30	
Droit social approfondi de la Nouvelle-Calédonie	24	12

Enseignements du parcours droit public

Droits de la commande publique de la Nouvelle-Calédonie	36	12
Droit budgétaire et financier des collectivités en Nouvelle-Calédonie	30	
Droit des services publics en Nouvelle-Calédonie	24	12

Semestre 2 (première année de Master)

Enseignements communs aux parcours droit privé et droit public

Droit de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie	24	12
Droit des assurances de la Nouvelle-Calédonie	20	
Droit de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie	24	12
anglais juridique		20
Clinique juridique et de la médiation		10
Common law approfondie	16	

Enseignements du parcours droit privé

Droit international privé	36	12
Droit des entreprises en difficulté en Nouvelle-Calédonie	24	12
Droit du financement des entreprises en Nouvelle-Calédonie	20	

Enseignements du parcours droit public

Droit de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie	36	12
Droit public comparé	24	
Droit international spécial	20	12

Semestre 3 (deuxième année de Master)

Enseignements communs aux parcours droit privé et droit public

Enseignements de droit public et privé des affaires

Droit du développement sur terres coutumières
Droit fiscal approfondi
Droit pénal des affaires
Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique

Enseignements complémentaires

Pluralisme juridique : droit des conflits internes de normes
Droit immobilier et de la construction
Prévention et règlement des conflits
Légistique
Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)
Anglais juridique
Préparation aux concours / ateliers de plaidoiries et communication
Conférences obligatoires - notamment veille juridique (peuvent avoir lieu toute l'année)
Méthodologie de la recherche ou du rapport de stage

Enseignements du parcours droit privé

Droit approfondi des affaires
Contentieux privés approfondis
Droit de la consommation
Négociation professionnelle
Introduction à la comptabilité des entreprises

Enseignements du parcours droit public

Droit constitutionnel : prospective Nouvelle-Calédonie
Contentieux publics approfondis
Droit de la mer et des activités maritimes
Droit minier
Stratégies de l'action publique / politiques publiques